



F1 Fauville

Le magazine de Fauville-en-Caux / Juin 2016 - n° 49

DOSSIER : BIENTÔT UN NOUVEAU DOCUMENT COMMUNAL, LE PLAN LOCAL D'URBANISME

ACTUALITÉS : Des locataires satisfaits - 50 ans pour l'Amicale des sapeurs-pompiers - la mare du Pré /
LA VIE DES ASSOS : 20 ans du Corso Fleuri / **AU FIL DES FESTIVITÉS** : Événements passés - Prochains rendez-vous / **INFO-JEUNES** : semaine du Jeu, jardinage à l'école



Le Conseil Municipal de de Fauville a délibéré en faveur de l'Union de sept communes en une Commune Nouvelle. Elle sera créée par arrêté préfectoral au 1^{er} janvier 2017 et s'appellera « Terres de Caux ».

Pour les sept conseils, c'est une décision historique puisqu'il s'agit de faire cause commune et de partager un même destin. En ce sens, toute la coopération conduite depuis plusieurs décennies au sein des syndicats intercommunaux, pour le scolaire, l'eau et l'assainissement, la construction des casernes préfigurait cette union, tout comme le travail conduit depuis l'an 2000 au sein de la communauté de communes.

Encore récemment, l'élaboration commune du Plan Local d'Urbanisme - présenté dans le dossier de ce numéro d'1Fauville - anticipait cette démarche. Désormais, nous entendons bien réussir le changement d'échelle pour le nouveau périmètre tout en continuant de préserver l'identité construite par chacune des communes historiques au cours de mille ans de vie paroissiale et deux siècles de vie municipale. Ainsi, notre bourg de Fauville restera ce bourg connu, reconnu et fréquenté par tous. La vie locale - économique, administrative et associative - si riche à Fauville, n'en sera aucunement changée. Seule notre administration municipale et sa gouvernance feront l'objet d'un changement, pour plus de force, plus d'efficacité et plus de services, et tout cela à coûts constants. Unanimes, vos élus municipaux ont engagé l'avenir parce qu'ils sont persuadés que le monde d'aujourd'hui a changé les échelles de vie. L'échelle communale ne fait pas exception.

Vive Fauville-en-Caux,
Et, désormais, Vive Terres de Caux.

Jean Marc Vasse, *Maire*



Habités depuis un an, les nouveaux appartements de la Résidence André-Duboc ont été inaugurés le 16 juin 2016

HABITAT

Locataires SATISFAITS

Le 16 juin dernier la municipalité a inauguré les logements de la nouvelle résidence André-Duboc, dont le nom évoque la mémoire du grainetier qui avait installé un silo à cet endroit dans les années 50.

Cette résidence construite par Logéal a reçu en 2015 le prix de l'Innovation environnementale dans le cadre du Grand prix de l'Architecture et de l'Urbanisme.

Décalés afin d'éviter les vis-à-vis et valoriser l'exposition solaire des façades sud, ces deux bâtiments sont à basse consommation d'énergie. Grâce à leurs matériaux classés « très performant » et aux apports solaires gratuits, ils visent une performance énergétique inférieure à 50 kWh/m² par an. L'architecte, Laurent Protois, avait conçu son projet afin que « chaque logement possède une lumière traversante et se prolonge par une loggia orientée sud offrant un espace extérieur couvert et lumineux ». Ces logements innovants et à loyer modéré ont rapidement trouvé des locataires parmi lesquels de nombreuses familles fauvillaises. Composés de T2, T3 et T4 dont certains adaptés pour les Personnes à Mobilité

Réduite au rez-de-chaussée, les appartements ont des surfaces comprises entre 48 et 90 m² pour des loyers allant de 400 à 640 euros par mois.

Leurs locataires, installés depuis un an, étaient venus nombreux pour l'inauguration. Les familles apprécient « le confort de ces vastes logements, agréables à vivre » ainsi que leur conception innovante qui leur permet d'économiser sur leurs dépenses d'énergie. ■

VRAI OU FAUX ?

LA COMMUNE FINANCE À 100% LES BORNES EDF

FAUX. Les bornes EDF installées sur l'Espace Maurice-Lecoutre sont financées à 95 % par le Syndicat Départemental d'Énergie de Seine-Maritime, seul 5% restant à la charge de la commune.

CADRE DE VIE

Nouvel environnement À LA MARE DU PRÉ



Cet automne, le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Valmont et de la Ganzeville a prévu de curer et de réaménager la mare du Pré qui collecte les eaux de ruissellement et contribue à limiter les inondations. La maçonnerie de brique sera restaurée, les pentes de la mare seront adoucies et plantées d'espèces végétales. De son côté, la commune prévoit de paysager le site avec des espèces favorables à la biodiversité et d'en faire un espace de loisirs accueillant pour les habitants. ■

TRAVAUX

Des voiries entretenues et rénovées



Comme chaque printemps, avec l'aide de la communauté de communes, Fauville veille à maintenir en état sa voirie communale. En mai et juin dernier, plusieurs chaussées ont été réparées : sente du Clergé, rue du Parc, sente des Londes ainsi qu'au hameau de Roncherolles. ■

CÉRÉMONIE

L'amicale des sapeurs-pompiers FÊTE SES CINQUANTE ANS



Le 25 juin, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers a fêté ses 50 ans. Des photos et un film présentés dans la salle de la Rotonde, retraçaient les événements marquants de l'association. Pour cette occasion une quinzaine d'Anciens du Centre d'Incendie et de Secours de Fauville ont effectué une manœuvre incendie « à l'ancienne » puis ont défilé en fanfare avec leurs uniformes de l'époque, aux côtés des sapeurs-pompiers en activité. Cette journée festive a été chargée d'émotion. ■

DÉPLACEMENTS

Bornes de recharge pour les véhicules électriques

La commune de Fauville s'équipe de deux bornes pour permettre aux propriétaires de véhicules électriques de recharger leurs batteries. Financées à 95 % par le Syndicat départemental électrique, ces bornes sont en cours d'installation rue Amiot, derrière la mairie. ■

L'ACTU DES SERVICES ET COMMERCES

Nouvelles entreprises

Albâtre Courtage créé par Anne-Sophie Doudement
06.07.59.36.83 annesophie.doudement@albatre-courtage.com

Pizza Palace créé par Brian Cheron 731 rue Charles-de-Gaulle

Reprises

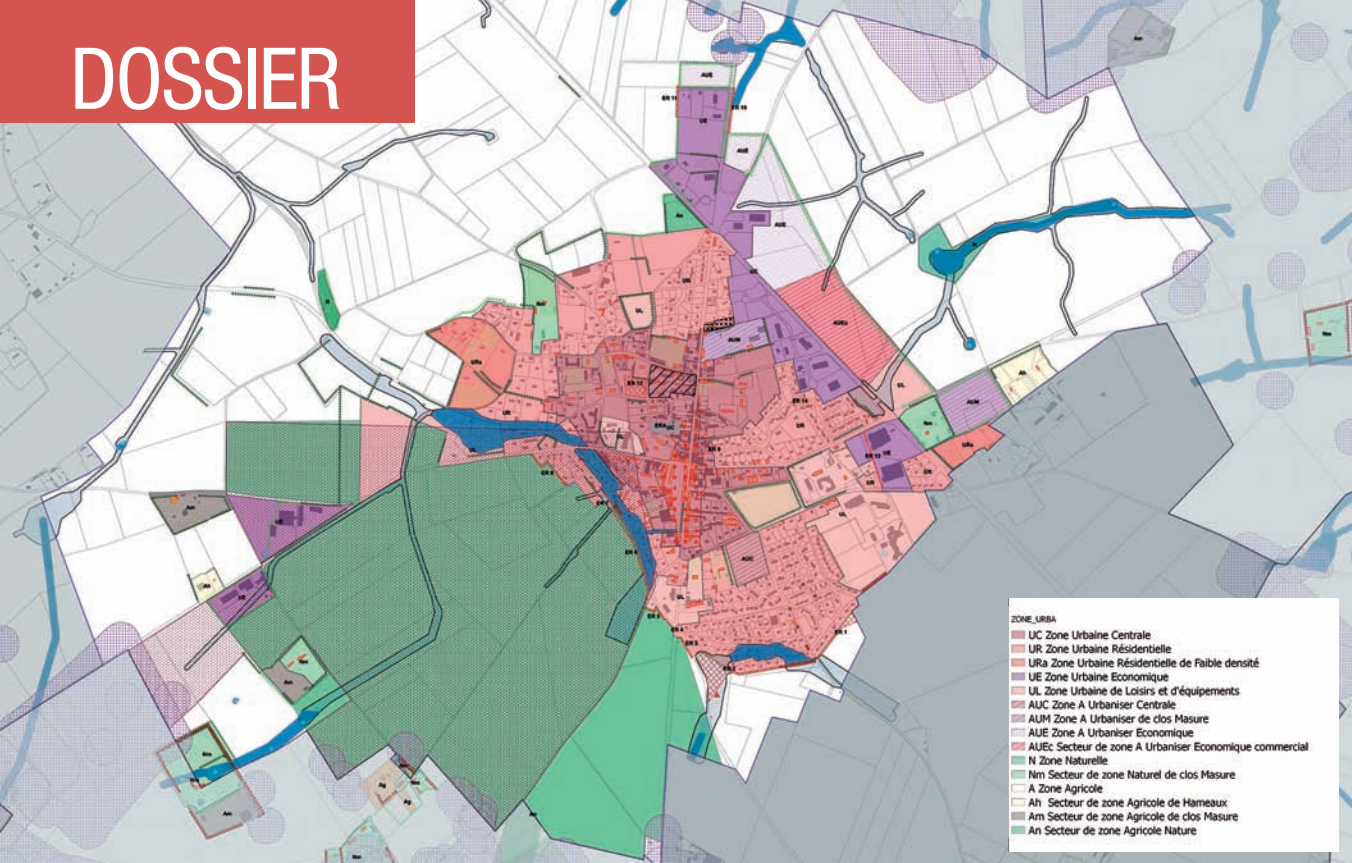
Auto-école Jennifer par Delphine Havard - 724 rue Bernard-Thélu

Boucherie Cahard par Éric Guérard - 785 rue Bernatd-Thélu

VIE DES ÉCOLES

Poursuite des travaux à l'école J.-L.-Chrétien

Des travaux auront lieu durant l'été afin d'améliorer le cadre extérieur des élèves de l'école Jean-Loup-Chrétien. Après la cour du « bas » en 2015, ce sera au tour de la cour du « haut » de subir une réfection. Parallèlement, le préau actuel sera démoli et un nouveau sera aménagé dans un bâtiment existant qui sera équipé de sanitaires. ■



Dans le PLU : la nouvelle carte du zonage réglementant l'occupation des sols sur la commune de Fauville

Plan Local d'Urbanisme Bientôt un nouveau document

Après une première réunion d'information le 8 juillet, les Fauvillais seront invités, à la fin de l'année, à consulter le futur Plan Local d'Urbanisme de Fauville et à faire part de leurs remarques.



UN DOCUMENT ÉLABORÉ ET PARTAGÉ AVEC 11 AUTRES COMMUNES

En 2013, la municipalité de Fauville a souhaité lancer avec 10 communes voisines le premier Plan local d'urbanisme Partagé du département de la Seine-Maritime. L'objectif était d'avoir en commun une même vision de l'espace et d'établir des documents d'urbanisme cohérents à échelle d'un plus vaste territoire. Trois années auront été nécessaires pour dresser un diagnostic complet, définir les grands enjeux puis fixer la destination des différentes zones des 11 territoires communaux ainsi que les réglementations qui s'y

QUELQUES CONSEILS SUR LE CHOIX DES MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS

appliquent. De décembre 2016 à mi 2017, des enquêtes publiques vont permettre aux habitants d'émettre leur avis sur le PLU de leur commune.

UN CADRE POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

La croissance urbaine attendue pour les quinze prochaines années à Fauville est d'une vingtaine de logements par an. Le PLU de Fauville fixe le cadre de ce développement. L'objectif est de densifier les zones habitées et de protéger les espaces naturels et agricoles tout en répondant aux grands enjeux pour la commune :

- la protection et la restauration des alignements d'arbres, tout comme la création de talus plantés, de vergers, ou de bandes boisées renforcera la trame végétale dans les hameaux et autour du bourg afin de lui redonner une cohérence paysagère et recréer une continuité écologique ;
- la préservation des mares permettra de limiter et d'améliorer la gestion des ruissellements et de renforcer la biodiversité locale ;
- la restauration et le développement d'un réseau de cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes améliorera le cadre de vie des Fauvillais en développant son potentiel touristique ;
- l'identification et la protection du petit patrimoine bâti : murs en silex, piliers, bâtiments agricoles, vestiges de clos-masures... doit permettre à la commune de maintenir et de valoriser son identité rurale.

Les matériaux et revêtements qui enrichissent les constructions sont aujourd'hui très nombreux et offrent une gamme très étendue de couleurs et de finitions. En fonction des recommandations préconisées et à partir du nuancier générique RAL, des publicités ou brochures sont proposées :

Les enduits :

- préférer les enduits traditionnels à la chaux qui donnent une couleur chaude, mais plutôt que les enduits industriels peints à l'acrylique. Il est en fait de mieux pour les joints. Au-delà de leur qualité esthétique, ils favorisent la stabilité de l'air intérieur du bâtiment en limitant l'apport d'humidité à travers les murs vers l'intérieur. Ils peuvent être employés aussi dans des situations où la construction est pérenne.
- éviter la finition des enduits en fonction de milieu ou de l'environnement : en milieu urbain, on préfère le type d'enduit pérenne, blanc, en milieu rural, on applique des enduits blancs ou gris.

Définir sur la base de nuancier RAL CLASSIQUE, mais les couleurs peuvent être utilisées pour les enduits des façades. Il est en fait de mieux de varier les couleurs en fonction de l'usage et de l'environnement. Les couleurs sont classées en fonction de leur utilisation :

- une fois, seule : RAL 9001, 9002, 9003
- une fois, avec : RAL 3012, 3013, 3014, 3015
- une fois, avec : RAL 3011, 3014, 3015

Attention aux couleurs trop foncées qui accentuent les problèmes de visibilité et sont défavorables.

La peinture :

- éviter généralement pour les menuiseries (fenêtres, portes, volets), en particulier la peinture époxydique qui laisse respirer le bois, une finition mate ou satinée aux résineux de bois.
- si l'on souhaite mettre en évidence les éléments secondaires de la construction, pour renforcer ou recréer l'architecture traditionnelle, on pourra opter des contrastes : soit un effet opposition avec peinture émaillée (couleur), la finition en opposition à du mat.
- certaines couleurs peuvent être utilisées pour appuyer un parti architectural, une nouvelle couleur d'aggrégation ou d'écarter par des pratiques locales. Dans ce cas, lors d'une restauration, les couleurs d'origine peuvent inspirer.

Quelle chrominance choisir pour les éléments secondaires ?

Le toit :

- les nouvelles constructions en bois sont généralement réalisées à partir d'encadrements d'Europe du Nord, généralement résineux. Leur utilisation pour les bâtiments agricoles assure une enveloppe saine et un certain confort pour les animaux.
- laine à fibre brute, le bois non traité prend des tons grisâtres qui valent en fonction de son exposition et de l'humidité. Ils répondent parfaitement aux couleurs grisées de bois traditionnelles obtenues par le soleil ou le gris.
- si un produit de finition doit être appliqué (peinture acrylique micropermeable ou laquée), en veiller à une finition mate.
- dans le cas d'associations avec d'autres matériaux dans l'aspect de la toiture sans effet (terram, bois, mat), privilégier du côté au bois, c'est à dire un prétraitement pour l'humidité à une même hauteur.

Un cahier de recommandations aidera les Fauvillais à construire ou rénover leurs bâtiments.

LES GRANDS CHANGEMENTS DU PLU

Désormais, il n'y aura plus de minimum parcellaire pour construire un bâtiment à destination d'habitation ou d'activité professionnelle. Les délimitations entre certaines zones du plan d'occupation des sols ont évolué, par exemple entre les zones de l'hyper-centre et les zones résidentielles. Les réglementations sont devenues plus précises, en particulier en matière architecturale. Certains terrains ont été identifiés comme des lieux privilégiés à urbaniser, en particulier l'espace pour la future ZACOM et la gendarmerie. Des Orientations d'Aménagement et de Programmation vont encadrer

l'aménagement de ces parcelles afin d'assurer leur bonne intégration dans le paysage.

Le nouveau document d'urbanisme de Fauville identifie les terrains potentiellement inondables ou concernés par des risques d'effondrement. Le patrimoine bâti et végétal a fait l'objet d'un inventaire beaucoup plus étendu et détaillé. Une attention particulière sera portée sur leurs devenir. Toutes modifications du bâti ou abatages d'arbres devront faire l'objet de déclaration préalable.

Pour compléter ce nouveau document d'urbanisme, un ensemble de recommandations, établies par le CAUE de Seine-Maritime aidera chaque habitant à construire ou entretenir son patrimoine bâti grâce à des choix pérennes appropriés au caractère du site.

Ces recommandations (traitement des façades, choix des types de couverture et de clôture, choix des couleurs et des matériaux à utiliser, proportions des bâtiments) permettront de préserver et de renforcer la qualité du cadre architectural et paysager original de la commune pour développer un environnement urbain harmonieux. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme conforte le bourg dans sa vocation résidentielle, marchande, de services et de loisirs. ■

L'enquête publique pour s'informer et s'exprimer

De décembre 2016 à janvier 2017, le futur Plan Local d'Urbanisme de Fauville sera soumis à l'enquête publique.

Durant cette période, les Fauvillais pourront venir en mairie consulter le dossier, le plan de zonage et ses réglementations, poser leurs questions, donner leur avis et émettre leurs suggestions. Un commissaire enquêteur rendra son avis mi février 2017 et le document sera approuvé et applicable le 27 mars 2017 au plus tard.

LA VIE DES ASSOS



Les 20 ans du Corso fleuri des Amis de la Saint-Jean

Le 19 juin dernier, le Corso fleuri de Fauville a contribué à attirer un public très important, dépassant le millier de personnes.

L'enjeu était important pour l'association des Amis de la Saint-Jean qui fêtait ses 20 ans cette année. Le Corso 2016, préparé par les membres de l'association et plus de 150 bénévoles, ne comptait pas moins de neuf chars fleuris accompagnés par sept fanfares venues de différentes régions (vendée, Bretagne...) dont les musiques furent

particulièrement appréciées. Pour l'occasion, les *Miss Pays de Caux* 2015 et 2016 étaient venues défiler en compagnie de Chloé Grancher, élue *Miss Saint-Jean 2016*.

L'élection de Miss Saint-Jean le 12 mars dernier, avait également donné lieu à des nouveautés : les Amis de la Saint-Jean, en partenariat avec Artistes et Modèles en scène avaient organisé un véritable défilé-spectacle à l'issue duquel *Miss Saint-Jean* avait été élue. ■

LA ROTONDE PROCHAINS SPECTACLES

SEPTEMBRE

9 Ouverture de la saison culturelle
23 **La chambre d'en face**, film suivi d'une conférence sur la maladie d'Alzheimer par E.Hirsch

OCTOBRE

9 **Eh ! Dites l'oiseau...** » Chansons d'Edith Piaf
26 **Les Petites Graines** Conte musical - Jeune public

NOVEMBRE

Les films de novembre (Festival du film documentaire)
20 **La cie des Scènes Maritimes** Théâtre

DÉCEMBRE



9 **Jacobson / Soul music**

INFOS PRATIQUES

DESTRUCTION DE NIDS D'INSECTES

L'été, il n'est pas rare de voir des essaims de guêpes s'installer aux abords des habitations et difficile de savoir comment s'en débarrasser. La municipalité a mis en place un service gratuit qui permet donc aux Fauvillais de téléphoner à la mairie afin d'obtenir l'intervention d'une personne qui se chargera de la destruction du nid d'insectes installé dans leur propriété.

HORAIRES DE TONTE ET D'AUTRES TRAVAUX

Pour préserver la tranquillité de tous, les engins bruyants tels que perceuses, débroussailleuses ou tondeuses à gazon ne peuvent être utilisés qu'à certaines heures. En semaine : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 19 h 30. Les samedis : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h-12 h. et jamais le dimanche après-midi !

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Si vous désirez voter à Fauville aux prochaines élections de 2017 et que vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour effectuer votre inscription, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT

Vous recrutez des saisonniers, intérimaires, alternants, apprentis, stagiaires et CDD et ils ne savent pas où se loger. Vous pouvez contacter CLHAJ Plateforme Hébergement Transitoire : 06 65 62 64 72

AU FIL DES FESTIVITÉS

8 MARS 2016

JOURNÉE DE LA FEMME



Pour la 6^e année consécutive, la municipalité de Fauville a fêté la Journée de la Femme. Cette année ce sont les femmes chefs d'entreprises qui ont été mises à l'honneur. Elles avaient toutes répondu présentes à cette invitation, ravies de cette initiative qui rappelle leur engagement dans la vie économique locale. ■

18 AU 26 MARS 2016

LA SEMAINE DU JUMELAGE



Histoire, sciences, culture artistique, visites d'espaces naturels, sans oublier la visite de l'Historial de Péronne et des vestiges des champs de bataille dans la Somme, le programme des 21 jeunes allemands était bien rempli. Il fut clos par une visite guidée de Fauville par Jean-Marc Vasse. ■

23 AVRIL 2016

CONCERT *SI ON CHANTAIT*

Dans l'église de Fauville, devant un public de connaisseurs, la chorale fauvillaise *Si on chantait* dirigée par Roger Gervais, accompagnée pour l'occasion



par l'orchestre *Cordes en Seine* sous la direction de Jean-Luc Petit, a donné un beau concert durant lequel se sont succédées les œuvres de Schubert, Vivaldi et Haendel pour le final. ■

1^{ER} MAI 2016

FÊTE DU MUGUET



Le 1^{er} mai a été l'occasion pour 111 Aînés de Fauville, dont Madame Robert et Monsieur Tanay, les deux doyens, de se retrouver autour du repas annuel organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Chaleureusement accueillis dans la salle de la Rotonde par les membres du CCAS, Jean-Marc Vasse et Michèle Pierrot, les invités ont apprécié l'animation particulièrement festive de cette journée. ■

13-17 MAI 2016

FESTIVAL TERRE DE PAROLES



Le festival *Terre de Paroles* qui mettait à l'honneur le poète anglais William Shakespeare pour célébrer les 400 ans de sa naissance s'est arrêté à Fauville. Conférence, théâtre et concert ont ponctué ces festivités qui se sont terminées par un concert de Pablo Elcoq. ■

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

JUILLET

13 Cérémonie du 14 juillet



Rassemblement Motos
15 Danse actuelle
29 Loto Pompiers

AOÛT

6 Loto Rencontres et Loisirs
13-15 Salon des Antiquaires
26 Loto Souvenir Benoît Motte

SEPTEMBRE

4 Portes ouvertes Club canin
17 Congrès des sapeurs-pompiers
24 Soirée Tora Cœur-de-Caux
29 Don du sang

OCTOBRE

2 Club canin : concours d'agility
8 Concours dominos ACPG
14-15 Braderie du Secours catholique
15 Loto des écoles publiques
20 Assemblée départementale des Anciens combattants
21 Repas annuel Croix Rouge Française
22-23 Exposition *De fil en Aiguille*
29 Dictée fauvillaise

NOVEMBRE

11 Commémoration du 11 novembre
Repas Anciens Combattants
12 Repas dansant de Danse en Cœur
13 Journée Secours Catholique
19 Soirée Choucroute Sapeurs-pompiers
24-25 Solidarité - Tora Cœur-de-Caux
27 TELETHON : Tel est ton shopping

DÉCEMBRE

2 TELETHON : pique-nique
3 TELETHON
5 Hommage aux Anciens Combattants Algérie, Maroc, Tunisie
15 Noël du CCAS
17-18 Marché de Noël Sapeurs-pompiers

Semaine DU JEU



Les jeux en bois ont eu beaucoup de succès.

Comme chaque année, le pôle *Enfance et Jeunesse* de Fauville a organisé *La semaine du Jeu* du 4 au 10 juin. Celle-ci a débuté par une journée spéciale « jeu » sur la place de la mairie où les enfants avaient accès gratuitement à de nombreuses animations : structure gonflable, jeux de société, maquillage pour enfants, atelier modélisme et stand radio animé par les jeunes. Durant toute la semaine, l'équipe d'animations du pôle *Enfance et Jeunesse* est intervenue dans les écoles publiques et privée pour y proposer des ateliers autour des jeux

en bois, des jeux « géants » et autres nouveautés. Les collégiens ont pu quant à eux participer à un atelier

web radio pour découvrir le numérique sous une autre forme. ■



Un nouveau jardin pour observer

LE JARDINAGE à l'école

À la rentrée, Les jeunes Fauvillais vont pouvoir pratiquer le jardinage après l'école puisqu'il est proposé dans les nouvelles activités périscolaires grâce à un jardin supplémentaire mis en place au sein de l'école Jean-Loup Chretien. Ce jardin baptisé « Les mains vertes » vient compléter le jardin entretenu par la CLIS (classe d'intégration scolaire). Ce nouvel espace vivant va permettre de renouer avec les « leçons de choses », l'observation du rythme de saisons et de la biodiversité... Plusieurs partenaires sont associés à ce projet : Hortithèque, la maison de retraite, les jardiniers et le Réseau des d'Échanges Réciproques et de Savoirs (RERS). ■

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES 3-12 ANS

Tarifs de l'accueil périscolaire pour les enfants de l'école maternelle Camille-Claudel et élémentaire J.-L.-Chrétien pour l'année scolaire 2016-2017.

La garderie du matin et du soir

accueille les enfants de 7h 30 à 8h 50 et de 16h à 16h 45 (avec le goûter) à l'Hôtel communautaire.

Séance en garderie :

1,65€* - 3,25€**.

L'aide aux devoirs, est assurée de 16 h à 18 h, dans l'école J. L.-Chrétien.

Séance d'accueil et d'aide aux devoirs :

2,75€* - 5,45€**.

La pause méridienne est assurée le lundi, mardi, jeudi et vendredi, avec un accueil des enfants.

Le tarif d'accueil avec repas varie en fonction de la fréquentation :

- 1 à 2 jours/semaine, toute l'année ;
le repas : 4,85€* - 5,25€**

- 3 à 4 jours/semaine, toute l'année ;
le repas : 4,05€* - 4,75€**

- repas exceptionnel (sur inscription la veille avant 9 h 30) :

le repas : 7€* - 8€**

Le tarif d'accueil sans repas :

2,65€* - 3,25€** ■

€* : tarif pour les enfants du RPCI et les enfants du personnel

€** : tarif pour les enfants extérieurs au RPCI